

Charte éthique

Préambule

Conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, la présente charte éthique complète les statuts et le règlement intérieur du Club de la Continuité d'Activité, association déclarée le 24 janvier 2006.

Elle définit les principes de comportement attendus des membres dans le cadre des activités du Club de la Continuité d'Activité.

L'association a pour objet de favoriser un **partage d'expériences, de pratiques et de connaissances**, dans un cadre de confiance, de neutralité et de respect.

L'adhésion à l'association implique l'acceptation sans réserve de la présente charte.

Article 1 – Confidentialité des échanges

1.1 Les échanges intervenant dans le cadre des activités de l'association (réunions, ateliers, groupes de travail, supports écrits ou numériques) sont réputés **strictement confidentiels**, sauf mention contraire explicite.

1.2 Les membres s'engagent à ne pas divulguer à des tiers toute information sensible, stratégique ou opérationnelle obtenue dans ce cadre.

1.3 Les retours d'expérience doivent être présentés de manière **anonymisée**, sauf accord préalable des parties concernées.

1.4 Toute captation, enregistrement ou diffusion des échanges (audio, vidéo, documents) est interdite sans autorisation préalable expresse.

Article 2 – Neutralité et absence de démarchage commercial

2.1 Le CCA constitue un espace d'échange **non commercial**.

2.2 Il est strictement interdit aux membres :

- d'utiliser leur participation à des fins de prospection commerciale,
- de promouvoir directement ou indirectement des prestations de conseil, produits ou services,
- de solliciter les autres membres en vue de conclure des contrats commerciaux.

2.3 Les relations commerciales éventuelles entre membres doivent être initiées **en dehors de l'association**.

2.4 Toute prise de parole doit s'inscrire dans une logique de partage d'expertise, excluant toute démarche promotionnelle.

Article 3 – Intégrité, loyauté et respect

Les membres s'engagent à :

- adopter un comportement conforme aux principes de **bonne foi, loyauté et respect mutuel**,
- s'abstenir de tout propos diffamatoire, discriminatoire ou contraire à l'ordre public,
- contribuer à un climat de confiance propice à des échanges ouverts et constructifs.

Article 4 – Partage responsable de l'information

4.1 Les informations partagées doivent être sincères, fiables et, dans la mesure du possible, vérifiées.

4.2 Les membres s'interdisent toute diffusion d'informations erronées ou susceptibles de porter préjudice à une organisation ou à une personne.

4.3 Les contributions doivent être réalisées dans un objectif d'intérêt collectif.

Article 5 – Conflits d'intérêts

5.1 Les membres s'engagent à signaler toute situation de **conflit d'intérêts réel ou potentiel**.

5.2 Ils veillent à ne pas influencer les échanges dans un but personnel ou professionnel incompatible avec les objectifs de l'association.

Article 6 – Protection des données personnelles

6.1 Les membres s'engagent à respecter la réglementation applicable, notamment le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** et la loi « Informatique et Libertés ».

6.2 Les données personnelles échangées dans le cadre de l'association ne peuvent être utilisées qu'aux fins strictes du Club.

6.3 Toute utilisation ou diffusion autre est interdite, sauf autorisation écrite d'un représentant (président ou vice président)

7 – Respect des statuts et du règlement intérieur

La présente charte s'inscrit dans le cadre des statuts de l'association et de son règlement intérieur. Elle ne s'y substitue pas mais en constitue un complément éthique.

Article 8 – Sanctions disciplinaires

Tout manquement à la présente charte peut entraîner des sanctions prononcées par le Bureau du CCA conformément aux statuts, pouvant aller :

- du rappel à l'ordre,
- à la suspension temporaire,
- jusqu'à l'exclusion de l'association.

Article 9 – Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur à compter de son adoption par l'assemblée générale du Juin 2026

Engagement individuel du membre

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Organisation : _____

Fonction : _____

Déclare :

- avoir pris connaissance de la présente charte éthique,
- en accepter sans réserve les principes,
- m'engager à respecter en particulier :
 - la **confidentialité des échanges**,
 - l'**absence de démarchage commercial**,
 - la **clause de non-sollicitation**,
- contribuer activement à un esprit de **communauté professionnelle fondé sur la confiance et le partage désintéressé**.

Fait à _____

Le, _____

Signature :